

## Mémoire interne du Conseil de l'Europe sur l'attitude de l'Autriche (1er février 1956)

**Légende:** Le 1er février 1956, Per Fisher, secrétaire de la commission des Affaires générales de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, adresse au greffier de l'Assemblée un mémorandum dans lequel il détaille l'attitude de l'Autriche à l'égard du Conseil de l'Europe.

**Source:** Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical archives of the Council of Europe, Strasbourg. Political Relations with Austria Vol. 1, 1949, 712/030.

**Copyright:** (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/memorandum\\_interne\\_du\\_conseil\\_de\\_l\\_europe\\_sur\\_l\\_attitude\\_de\\_l\\_autriche\\_1er\\_fevrier\\_1956-fr-51919174-baff-40e8-9351-d089caa3cf08.html](http://www.cvce.eu/obj/memorandum_interne_du_conseil_de_l_europe_sur_l_attitude_de_l_autriche_1er_fevrier_1956-fr-51919174-baff-40e8-9351-d089caa3cf08.html)

**Date de dernière mise à jour:** 06/09/2012

## Mémorandum interne du Conseil de l'Europe sur l'attitude de l'Autriche (1er février 1956)

Note à l'attention du Greffier a.i. de l'Assemblée

Sujet: Attitude de l'Autriche à l'égard du Conseil de l'Europe

1. Au sein du Parlement autrichien, les députés qui viennent à l'Assemblée Consultative forment un noyau assez important en faveur de l'adhésion de l'Autriche comme membre de plein droit au Conseil de l'Europe.

Cependant, l'influence du groupe n'a pas encore pu jouer, étant donné que le Chancelier Raab, Chef du Parti Populiste, ne permet pas aux députés de son Parti de militer trop ouvertement pour l'adhésion au Conseil de l'Europe.

2. Les raisons qui expliquent cette attitude du Chancelier sont multiples :

i) Raab n'est pas un expert en matière de politique étrangère. Il n'a jamais eu l'occasion de se familiariser avec les affaires européennes et plus particulièrement avec le Conseil de l'Europe. Il ne peut donc pas juger le Conseil à sa juste valeur.

ii) Raab est d'un caractère assez autoritaire. Les initiatives parlementaires lui déplaisent, non seulement dans sa politique intérieure, mais plus encore dans le domaine de la politique étrangère.

iii) Raab a dû mener une bataille très rude avec les négociateurs soviétiques pour obtenir le Traité d'Etat. Les conditions économiques, notamment, que celui-ci impose à l'Autriche, sont assez lourdes. Raab conserve l'espoir de pouvoir amener lentement les Russes à réduire les demandes auxquelles ils auraient droit suivant ce Traité. Ainsi, par exemple, l'Autriche est obligée de livrer, dans les dix prochaines années, des matières premières et des produits industriels d'une valeur de 400 millions de dollars. Les prix de ces livraisons ne sont pas encore fixés, et il n'est pas certain que les Russes soient disposés à payer les prix mondiaux. Si non, la quantité que l'Autriche doit livrer risque d'être doublée ou même triplée. Il s'ensuit que Raab essaye de ne pas froisser les Russes, avant que les négociations actuelles sur ce point ne soient terminées. En second lieu, Raab veut ménager les Russes pour obtenir qu'ils accordent à l'Autriche, comme crédit, les 400 millions de shillings qui se trouvent en dépôt à la Banque Nationale. Si les Russes retiraient cet argent et le jetaient sur le marché suisse, par exemple, la valeur du shilling risquerait d'être affaiblie. Des négociations se déroulent actuellement à ce sujet.

3. Pour ces raisons, le Chancelier Raab a préféré renvoyer le problème de l'adhésion au Conseil de l'Europe. L'argument des élections législatives qui auront lieu soit en avril, soit en octobre, ne sont qu'un subterfuge. Il semble néanmoins que Raab soit décidé à demander l'adhésion au Conseil de l'Europe dès qu'il se croirait plus indépendant à l'égard des Russes. Il m'a été maintes fois affirmé que l'Autriche ne se laisserait pas dicter l'attitude envers le Conseil de l'Europe par l'U.R.S.S., une fois que les points en suspens dans les relations russo-autrichiennes auront été réglés. Cette condition sera remplie en automne ou en hiver 1956. Cette date m'a été indiquée aussi bien par les membres du Parti de Raab, que par des hauts fonctionnaires des Affaires étrangères.

4. Ceci n'empêche pas qu'il reste difficile à prévoir si une vigoureuse campagne soviétique contre l'adhésion de l'Autriche au Conseil de l'Europe ne pourrait pas modifier ce point de vue. Il est intéressant de constater que, depuis le mois de décembre, les journaux soviétiques se livrent à une campagne suivie qui est fidèlement reprise par les journaux communistes autrichiens. Au même moment, des fonctionnaires de l'Ambassade soviétique à Vienne ont ostensiblement demandé au ministère de leur fournir une

documentation sur le caractère du Conseil de l'Europe. Les intentions poursuivies par les Soviétiques sont difficiles à déceler. Lorsque le ministre Ludwig a demandé mon avis, je lui ai conseillé de faire remettre à l'Ambassade soviétique, au nom du Mouvement Européen dont il est le Président en Autriche, les petites brochures de la Direction de l'Information sur les cinq conventions conclues, sur le bilan des cinq années du Conseil de l'Europe et sur l'activité du Conseil dans le domaine culturel.

Il ne m'a pas été possible d'apprendre si effectivement les Russes avaient déjà dissuadé le Gouvernement autrichien d'entrer au Conseil ou s'il s'agissait pour l'instant uniquement d'une campagne d'intimidation par la presse.

5. Indépendamment de ces considérations de politique étrangère, le problème de l'adhésion au Conseil risque de devenir également un objet de conflit entre les deux Partis autrichiens pendant la campagne électorale qui a pratiquement déjà commencé. Les Socialistes qui sont sincèrement en faveur de l'adhésion veulent profiter de l'attitude hésitante du Chancelier pour lui reprocher devant les électeurs une politique neutraliste ou même russophile. Ils pensent ainsi pouvoir obtenir deux avantages : gagner une partie des électeurs, principalement bourgeois, et semer la discorde dans les rangs du Parti populiste. Sachant que leurs collègues populistes, qui viennent à Strasbourg, et d'autres sont au fond du même avis qu'eux, ils veulent, par la motion qu'ils ont déposée le 25 janvier, les forcer à trahir soit leur conviction, soit leur Chancelier. Bien que les Socialistes se disposent de continuer cette campagne, ils ne modifieront pas, à mon avis, l'attitude de Raab.

6. Il faut en conclure qu'actuellement il y a peu de chances de voir l'Autriche solliciter une invitation de la part du Comité des Ministres avant la fin de cette année.

Il reste à examiner si une intervention de la part des Puissances occidentales puisse modifier cette situation. Mes impressions en Autriche me portent à croire que toute intervention serait actuellement prématurée.

Per Fischer  
Secrétaire de la Commission des Affaires Générales